

Deuxième Congrès régional d'ONU Tourisme sur l'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme en Afrique

Avec pour thème *De l'autonomisation à l'exercice de leadership : produire des changements structurels dans le secteur du tourisme en Afrique*
Victoria Falls (Zimbabwe)

29 avril – 1^{er} mai 2026

Note de cadrage

1. Contexte et justification

Les femmes sont la force motrice du secteur du tourisme en Afrique, où elles constituent environ **70 % du personnel hôtelier**. Cependant, elles restent concentrées d'une manière disproportionnée dans l'emploi informel et nettement sous-représentées aux fonctions de direction. Sur la lancée d'[Accra](#) (Ghana, 2019) et de [Freetown](#) (Sierra Leone, 2024), la **deuxième édition du Congrès, au Zimbabwe**, marque un tournant stratégique.

Le Congrès s'intéressera, par-delà l'autonomisation de base, au leadership **institutionnel**. On y étudiera les politiques et les partenariats à effet catalyseur et porteurs de transformation pour que les femmes ne restent pas de simples employées et qu'elles endossent un rôle prépondérant dans la configuration du paysage touristique africain et la prise de décision. Cette initiative s'inscrit stratégiquement dans le droit fil de l'ODD 5, du [Plan stratégique d'ONU-Femmes 2026-2029](#) et de la priorité centrale du [Programme d'action d'ONU Tourisme pour l'Afrique – Tourisme et croissance inclusive](#) relative à l'autonomisation des jeunes et des femmes grâce au tourisme. Il s'agit de faire évoluer les systèmes politiques et économiques en vue d'atteindre l'égalité des sexes et de renforcer le principe de responsabilité institutionnelle.

2. Objectifs stratégiques

Afin de traduire cette ambition en impact mesurable, le Congrès s'articule autour des objectifs stratégiques suivants, conçus dans l'optique d'appuyer des changements systémiques et l'autorité institutionnelle au sein du secteur.

- Soutien à l'inclusion économique et préparation financière : faciliter le partage de connaissances sur les instruments financiers disponibles et fournir des orientations aux PME touristiques dirigées par des femmes pour qu'elles soient prêtes à recevoir des investissements des banques régionales et des partenaires du développement
- Voies d'accès au leadership : créer des cadres institutionnels appuyant l'ascension des femmes à des postes à responsabilité et décisionnels de haut niveau
- Institutionnalisation de la réforme : plaider en faveur de l'intégration systématique de politiques et de processus budgétaires tenant compte des questions de genre aux stratégies nationales du tourisme
- Expansion de l'éducation et du mentorat spécialisés : élargir l'accès à la formation professionnelle et constituer officiellement un réseau à l'échelle continentale de mise en relation de talents en train de percer avec des dirigeants établis du secteur
- Renforcement des capacités du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme en matière de plaidoyer : donner au Comité les moyens d'agir en tant qu'organe consultatif de haut niveau pour la politique touristique régionale.

3. Action de plaidoyer du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme

Il s'agit de renforcer l'influence du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme dans le cadre des activités proposées.

4. Public visé

Le Congrès réunira environ de **250 à 300 délégués de haut niveau**, sélectionnés d'une manière stratégique pour qu'il y ait une représentation équilibrée, d'une part, du pouvoir d'élaborer les politiques et, d'autre part, de l'innovation d'entreprise :

- **Décideurs politiques** : Ministres chargés du tourisme, de l'éducation, des finances, des questions de genre et de la planification économique
- **Dirigeants institutionnels** : responsables d'organisations nationales du tourisme (ONT) et d'organisations régionales (Union africaine, communautés économiques régionales)
- **Comité Afrique de dirigeantes du tourisme** : membres du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme
- **Cadres du secteur privé** : les plus hauts dirigeants de chaînes hôtelières, de compagnies aériennes, de voyagistes et d'entreprises spécialisées dans les technologies du voyage
- **Acteurs financiers** : représentants de la Banque africaine de développement (BAfD), de banques commerciales, de sociétés de capital-risque et d'investisseurs à impact
- **Innovateurs et entrepreneurs** : fondateurs de start-up et de PME touristiques dirigées par des femmes
- **Société civile et milieu universitaire** : représentants d'ONG, de groupes de défense de l'égalité des sexes et d'institutions de formation de premier plan dans le domaine du tourisme
- **Leaders pour la jeunesse** : de jeunes femmes exceptionnelles, étudiantes ou professionnelles en début de carrière dans le secteur du tourisme.

5. Production et résultats attendus

Le Congrès cherchera, par-delà les discussions, à déboucher sur des résultats concrets :

1. Feuille de route/plan d'action de Victoria Falls (**à confirmer**) : déclaration consensuelle énonçant les priorités spécifiques de l'action à mener pour la période 2026-2028, axée sur l'augmentation de la représentation des femmes aux postes de direction et au sein des conseils d'administration dans le secteur du tourisme
2. Soutien d'ONU Tourisme à l'institutionnalisation de la prise en compte de la dimension de genre : un appui pratique avec les **Lignes directrices à l'usage des acteurs publics du tourisme pour la prise en compte de la dimension de genre** pour aider les ministères du tourisme à intégrer les questions de genre à leurs stratégies nationales du tourisme, leurs normes hôtelières et les processus de passation des marchés et avec la [Stratégie de prise en compte de la dimension de genre pour les entreprises touristiques](#) offrant des outils destinés à aider les entreprises touristiques privées, de tous types et de toutes tailles, à mettre en œuvre des stratégies et des programmes efficaces et cohérents en faveur de l'égalité des sexes dans l'ensemble de leurs activités.

3. Cadre de plaidoyer harmonisé pour le Comité : adoption officielle d'un programme d'action stratégique unifié pour le Comité Afrique de dirigeantes du tourisme, pour faire entendre une voix cohérente auprès de l'Union africaine (UA) et des bailleurs de fonds internationaux.
4. Partenariats multipartites renforcés : constitution officielle de réseaux de collaboration entre les ministères du tourisme, les institutions financières et le secteur privé afin de faciliter l'accès au marché des PME dirigées par des femmes.

6. Alignement stratégique

Il s'agit d'une initiative phare du **Programme d'action d'ONU Tourisme pour l'Afrique – Tourisme et croissance inclusive**. En faisant converger les **priorités du Plan stratégique d'ONU-Femmes 2026-2029** avec l'**ODD 5 (égalité des sexes)**, le Congrès positionne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme des éléments primordiaux pour le développement du tourisme durable en Afrique.